



Mot du président # 15

Un pot-pourri en ce jeudi matin 16 juin :

Le drapeau du club en berne, des mises au point sur la restauration et la sécurité des membres

Drapeau du club en berne vendredi 17 juin 2022

Nous vous prions de prendre en note que le drapeau du club, selon une coutume bien établie, sera mis en berne demain 17 juin 2022 pour souligner le décès au cours des derniers mois de deux de nos membres, soit madame Nicole Lemire (conjointe de monsieur Claude Gosselin) le 22 mars dernier et monsieur Jacques Laflamme le 25 mai dernier (conjoint de madame Louise Gendron). Quoique tardives, le club de golf de Cap-Rouge tient à offrir nos plus sincères condoléances aux familles éprouvées par ces décès.

* * *

Lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 13 juin dernier, deux sujets en particulier ont retenu notre attention, soit la restauration et la sécurité des membres. Voici ce qu'il en est !

La restauration

À ce sujet, soyez assuré-e-s que les membres du conseil ainsi que le directeur général y portent une attention particulière. Le service de restauration du club (cuisine), comme la plupart des entreprises du genre, se retrouve dans une situation de «montagnes russes»! Certains jours, les efforts des personnes responsables font voir une sortie des difficultés pour quelques jours plus tard voir un retour à un manque de personnel pour diverses raisons. Notre chef Denis ne peut tout faire tout seul.

Comme administrateurs/trices nous devons avoir beaucoup de retenue et de patience. Et c'est ce que nous vous demandons encore pour quelques jours... de la patience ... et de la compréhension.

Nous croyons pouvoir vous annoncer le retour à une certaine normalité au cours de la semaine prochaine et les semaines à suivre. Le tout vous sera annoncé par notre directeur général dans les jours qui viennent. Permettez-moi de vous annoncer au moins et en primeur un « Vendredi des pâtes » le 24 juin prochain! Oui vous avez bien lu, un Vendredi des pâtes comme dans l'ancien temps, i.e. avant la Covid !

La sécurité des membres

Pour ceux et celles qui ont des yeux de lynx, vous avez probablement remarqué le dessous de la terrasse à la porte d'entrée du casse-croûte. Cette situation nous semblait préoccupante et suite à une

inspection par des experts en ce domaine, il s'avère que des réparations devraient être effectuées.

Cependant en attente de la confirmation de la réalisation du projet immobilier et nouveau Pavillon, des mesures temporaires nous ont été recommandées. C'est ainsi qu'une trentaine de pattes de soutien seront installées sous la terrasse afin d'en assurer la solidité. Ces travaux seront exécutés dans la semaine du 26 juin 2022. J'inclus quelques photos pour vous démontrer le sérieux de la situation.



Aussi bien le dire, notre Pavillon, qui date de 1959, a besoin de beaucoup d'amour. Cependant il est primordial pour moi de préciser qu'il nous a aussi été confirmé que la terrasse n'est aucunement en danger de s'effondrer et qu'elle peut être utilisée sans aucun danger. Il y a toujours un risque si on ne fait rien et il est donc préférable de doubler le soutien de la terrasse. Pour les curieux ou curieuses, je terminerai en vous en informant qu'il en coûtera sous les 10,000\$ pour sécuriser les lieux ... et assurer l'utilisation régulière de la terrasse et surtout assurer la sécurité des membres.

Pierre Le Gallais
président du conseil
16 juin 2022